



**Mémoire de la Fédération du commerce CSN
présenté au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)
dans le cadre des consultations sur :**

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA PRODUCTION PORCINE AU QUÉBEC



20 février 2003

TABLE DES MATIÈRES

<u>Introduction</u>	3
<u>Apport économique de la production porcine</u>	4
<u>Contexte environnemental</u>	6
<u>Procédés et techniques</u>	7
<u>La réglementation environnementale entourant la production agroalimentaire au Québec</u>	9
<u>Conclusion</u>	
<u>Vers une pratique durable de la production porcine et une cohabitation harmonieuse</u>	10
<u>Rappel</u>	11
<u>Références</u>	11

Introduction

La Fédération du commerce CSN, fondée en 1938, représente près de 40 000 membres répartis dans plus de 500 syndicats locaux. Plus de 20 000 membres oeuvrent dans le secteur agroalimentaire dont près de 5 000 dans l'industrie du porc.

La Fédération du commerce CSN tient à saluer l'initiative du gouvernement du Québec de mandater le BAPE de tenir une consultation et de créer une commission sur le développement durable de la production porcine. Nous croyons fermement à l'importance d'une telle consultation publique et nous espérons qu'elle résultera en une politique plus durable, plus responsable, et plus transparente de gestion de la production. La Fédération du commerce CSN est heureuse de pouvoir contribuer au débat en tirant profit de sa place privilégiée de fédération syndicale représentant une composante principale du milieu, des travailleuses et des travailleurs et un agent économique et social de changement.

Ce questionnement général sur l'équilibre, entre la production économique et le respect de l'environnement, déborde du cadre de la production porcine et touche l'ensemble de la production agroalimentaire au Québec. Dans la foulée du 2^e colloque syndical sur l'industrie agroalimentaire au Québec organisé par la Fédération du commerce CSN, le conseil confédéral de la CSN a adopté la Déclaration politique de la CSN et de ses organisations affiliées sur l'avenir des industries agroalimentaires au Québec. Le présent mémoire s'inspire de cette déclaration, notamment :

La CSN et ses organisations affiliées vont lutter pour que l'industrie agroalimentaire prépare un avenir où se conjuguent développement durable, amélioration de la qualité des produits et diversité des productions.

La Fédération du commerce CSN reconnaît l'importance de l'apport de la filière porcine sur le développement régional et économique du Québec. L'industrie a connu d'importantes croissances de production vers la fin des années 70 et plus récemment, de 1995 à nos jours. Cette évolution a eu plusieurs répercussions positives. Elle a contribué au développement des communautés rurales et a permis de réduire les effets de l'exode en région. L'industrie porcine procure maintenant près de 30 000 emplois et génère des revenus, près de 3,7 milliards de dollars.¹

Parallèlement, on a vu s'accroître la prise de conscience sociale des Québécoises et des Québécois concernant l'environnement et le développement durable. De plus en plus d'études critiquent la production porcine actuelle et démontrent certains impacts négatifs de celle-ci sur l'environnement tels que la pollution de l'eau, du sol et de l'air. Toutefois, un certain nombre de réalités et de mythes circulent dans la société, nous tenterons dans le présent mémoire de rééquilibrer les perspectives.

On constate une rupture entre la production porcine actuelle et son acceptabilité sociale d'où l'importance d'un débat sur le développement durable de la production porcine au Québec.

¹ Source : Fédération des producteurs de porcs du Québec

La Fédération du commerce CSN soutient que le développement économique du secteur porcin n'est pas incompatible avec la protection de l'environnement. Toutefois, il est essentiel de mettre en œuvre toutes les mesures nécessaires pour assurer un développement durable et un équilibre sur le plan social et écologique, ainsi qu'un plan de développement de la production porcine sur le territoire du Québec (répartition des bâtiments, taille des exploitations et mécanismes de mesures de surveillance et de redressement). ***La Fédération du commerce CSN croit qu'un plan de développement transparent et comportant des éléments d'audit et d'inspection est obligatoire afin de redonner la crédibilité à l'industrie.***

Le présent mémoire abordera l'apport économique de la filière porcine au Québec, le contexte environnemental, les procédés et les techniques de production, et la réglementation environnementale entourant la production agroalimentaire au Québec. Le mémoire conclut sur l'importance de mettre en place une pratique durable de la production porcine basée sur une cohabitation harmonieuse.

Apport économique de la production porcine

L'industrie porcine est un moteur économique d'importance au Québec qui engendre des activités dans plusieurs régions. On retrouve principalement les usines d'abattage et de découpe dans les régions productrices de porcs alors que les activités de transformation sont présentes dans les centres urbains.

La production porcine au Québec a connu plusieurs transformations au cours des dernières décennies. Dans les années 50, peu de fermes québécoises tiraient leurs revenus majoritairement de la production porcine. En fait, il s'agissait plutôt d'une production secondaire. Le prix du porc augmenta considérablement vers la fin des années 70, ce qui contribua à la croissance de la production. La récession des années 80 freina cette ascension. Une deuxième période de grande croissance est maintenant en cours depuis le milieu des années 90. Cette hausse de productivité est particulièrement marquée par une augmentation des exportations des produits du porc.

On dénombre aujourd'hui près de 3 000 sites de production porcine dispersés sur presque l'ensemble du territoire québécois. Toutefois, il y a une forte concentration dans les régions Chaudière-Appalaches et Montérégie. Ces deux régions comptent plus de 60 pour cent des entreprises de production porcine québécoise sur leur territoire.² On note, que parmi les fermes qui retirent leurs revenus principalement de la production porcine, la majorité d'entre elles ont un statut juridique d'entreprise à caractère familial.³ La moyenne des entreprises compte environ 200 truies et 1 000 porcs en engraissement.⁴ On constate que celles-ci sont loin d'être des « méga-porcherie » selon l'imagerie populaire même si la concentration des sites contribue à cette imagerie populaire.

Il existe plusieurs types de production porcine. Au Québec, près de la moitié des entreprises sont de type naisseurs-finisseries, c'est-à-dire qu'elles possèdent à la fois un site de maternité

² Source : Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

³ Source : Idem ²

⁴ Source : Fédération des producteurs de porcs du Québec

et un site d'engraissement.⁵ Cette méthode comporte plusieurs avantages tels que la diminution des facteurs négatifs sur la productivité reliés au stress causé par le déplacement des porcs, leur adaptation à un nouvel environnement et à une nouvelle alimentation et la diminution des risques de transmission de maladies. Elle permet également aux producteurs de suivre de plus près leur production et d'évaluer la portée de leurs programmes et de leurs techniques d'élevage et de gestion.⁶

La production porcine québécoise a un impact marqué dans le domaine agroalimentaire. Bien qu'elles ne représentent que 7 pour cent des entreprises agricoles québécoises, les entreprises porcines génèrent 20 pour cent des revenus agricoles bruts.⁷ Au cours des dernières années, la production porcine a connu un bond fulgurant. Le volume de production est passé de 4,8 millions de têtes en 1994 à 7 millions de têtes en 2001. Cet accroissement de la production a engendré une augmentation des retombées économiques de l'industrie du porc : de 2,4 milliards de dollars en 1994, elles ont grimpé à 3,7 milliards de dollars en 2001.⁸ Il est donc normal dans ce contexte de voir apparaître un questionnement sur l'intégration des coûts sociaux et environnementaux.

Un élément important lorsqu'on analyse la contribution économique de la production porcine est le fait que la valeur ajoutée au produit, soit par les coupes ou la transformation, s'opère principalement au Québec. Par exemple, 7,1 millions de porcs sont produits au Québec alors que 7,9 millions sont abattus dans les entreprises d'abattage au Québec générant des milliers d'emplois.⁹

La filière porcine engendre près de 30 000 emplois au Québec, la moitié d'entre eux sont des emplois directs en production et en transformation porcines. Bien que le travail comporte un aspect physique ou de pénibilité important, la majorité de ces emplois offrent d'intéressantes conditions salariales comparables à d'autres secteurs d'activité économique. Cependant, des améliorations quantitatives et qualitatives devront être élaborées afin d'améliorer, selon notre point de vue, les conditions de travail et prévenant ainsi, des problèmes de recrutement que nous pouvons déjà identifier aujourd'hui. Soulignons que les emplois sont principalement concentrés dans certaines régions. L'industrie porcine contribue ainsi au développement régional en offrant des emplois de qualité. Les perspectives d'offres d'emplois dans un secteur aussi prospère que l'industrie porcine peuvent contribuer à ralentir l'exode des jeunes et dynamiser le portrait régional.

Le porc est la viande la plus consommée au monde¹⁰ et sa demande est en croissance. Cette augmentation de la consommation de viande est un reflet du développement économique et de l'augmentation des taux de consommation alimentaire en Amérique du Nord et ailleurs dans le monde. Le Canada est le 3^e exportateur de porcs et de sous-produits du porc derrière l'Union européenne et les États-Unis. Le Québec compte pour 40 pour cent des exportations canadiennes de viande de porc. Ce marché d'exportation est très lucratif, comme en témoigne

⁵ Source : Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

⁶ Source : Canada Porc International

⁷ Source : Idem ⁵

⁸ Source : Idem ⁴

⁹ Source : Idem ⁵

¹⁰ Source : Canada Porc International

la valeur des exportations qui se sont élevées à 829 millions de dollars en 2001. Le Québec exporte principalement aux États-Unis et au Japon.¹¹

On constate que les exigences des consommateurs, tant sur les marchés domestiques qu'étrangers, sont de plus en plus élevées. Ils recherchent une qualité qui se retrouve autant dans les aliments qui doivent être sains et nourrissants que dans la production qui doit respecter l'environnement et le bien-être des animaux. Les techniques modernes de production et d'abattage utilisées au Québec ainsi que les normes strictes de production contribuent à la renommée mondiale de qualité supérieure de ses produits du porc. Le Québec est capable de répondre à la demande en fournissant un porc maigre avec un haut rendement en viande. L'étiquette *Le Porc du Québec* est reconnue mondialement.

L'industrie québécoise a su se positionner face à la compétition en adoptant des équipements et de la technologie de pointe et en s'adaptant aux changements dans l'environnement commercial. Par exemple, les producteurs de porcs, en concertation avec les intervenants de la table filière porcine, ont mis de l'avant un programme québécois d'assurance de la qualité. Ce programme permet d'intervenir de façon intégrée à chacun des maillons de la chaîne de production.

Toutefois, au cours des dernières années et avec l'accroissement du volume de production, on a pu constater une rupture entre la production porcine et son milieu. Cette rupture est en lien avec la tendance à la spécialisation régionale et à la concentration des entreprises. Ces deux phénomènes ont entraîné des difficultés sur l'adaptabilité des entreprises agricoles à leur environnement écologique et social. D'où le débat actuel.

Contexte environnemental

Il y a quelques années le mécontentement des Québécoises et des Québécois à l'endroit des porcheries ne concernait que les odeurs. La conscientisation accrue des communautés face à la problématique environnementale a pour effet qu'aujourd'hui ce mécontentement touche la dévaluation des résidences, la qualité de l'eau, le déboisement, la qualité du sol, et la qualité de vie en général. Il faut tenter de trouver un juste équilibre entre les intérêts des producteurs porcins et ceux de la société civile dans un contexte de protection de l'environnement.

Le lisier représente un des problèmes majeurs du modèle actuel. Souvent, lors de son épandage une forte odeur ammoniacale est dégagée. Ceci cause des désagréments pour les citoyens. Ces odeurs font fuir les autres activités et peuvent provoquer une dévaluation des propriétés.

Le lisier contient de l'azote et du phosphore, il est facilement lessivé dans les cours d'eau et les nappes phréatiques. Les sources de pollution aquatique s'accumulent de l'amont vers l'aval et causent des impacts cumulatifs, une surcharge de lisier peut s'avérer un élément problématique. La capacité du bassin versant à supporter les effets agricoles doit être prise en compte. Une grande quantité d'azote et de phosphore peut provoquer l'eutrophisation des cours d'eau limitant ainsi la vie aquatique. La contamination des sources d'eau potable est un

¹¹ Source : Fédération des producteurs de porcs du Québec

élément primordial. L'eau étant un élément essentiel, il s'avère important de protéger cette ressource.

Le nouveau *Règlement sur les exploitations agricoles* entré en vigueur le 15 juin 2002 oblige les producteurs à disposer de surfaces accrues pour procéder à l'épandage du fumier. L'application de ce règlement favorise le déboisement ou la culture du maïs. La culture du maïs est utilisée par les producteurs, car elle permet d'épandre une grande quantité de lisier. S'il s'agit de monoculture, cette pratique peut s'avérer problématique. Pour qu'une terre agricole demeure productive, il faut pratiquer une culture diversifiée, sinon la terre s'appauvrit. Par conséquent, une quantité accrue d'engrais est nécessaire pour faire pousser une même espèce. Par la monoculture, les pressions sur le milieu récepteur sont augmentées.

Certains agriculteurs sont déjà conscientisés à la problématique environnementale. Des mesures pour réduire les impacts de la production porcine sur l'environnement sont déjà, dans certains cas, entreprises. Par exemple, des équipements pour réduire les volumes des lisiers ont été installés, un enzyme a été introduit dans l'alimentation des porcs afin de réduire les charges en phosphore, les structures d'entreposage sont plus étanches et les engrais sont épandus avec une rampe au sol pour réduire les odeurs.¹² Toutefois, il reste encore beaucoup à faire pour régler les problèmes environnementaux actuels. L'enjeu est d'arriver à un certain équilibre des parties en présence.

La production porcine présente un potentiel d'impact environnemental important pour le milieu. Toutefois, il faut tenir compte des effets cumulatifs de toutes les sources de pollution sur un même bassin versant. Les effets négatifs sur un bassin versant peuvent provenir de plusieurs secteurs (agricole, manufacturier, industriel, etc.). Il faut chercher la juste part de la pollution provenant de l'industrie porcine et il faut s'assurer que l'industrie porcine instaure des mesures adéquates pour contrer les impacts négatifs de sa production.

Procédés et techniques

La production de porcs continuera, il faut aller au-delà de la pensée magique et ne plus penser que la production reviendra comme il y a quelques années. Il faut faire face aux problèmes pour trouver les réponses et les solutions aux défis posés. Les solutions permettront de construire l'agriculture de demain.

La Fédération du commerce CSN n'a pas la prétention d'édicter des méthodes de production, toutefois nous voulons souligner l'existence de pistes de solutions et des modèles existants dans d'autres pays qui peuvent être utilisés afin d'atténuer les impacts sur l'environnement.

Dans le bâtiment d'élevage, un enlèvement fréquent du lisier et une ventilation adéquate aident à diminuer les odeurs pour les travailleurs. Une toiture sur le bassin d'entreposage à lisier et une aération de ce lisier aident aussi à atténuer les odeurs. Cependant, 65 pour cent des odeurs proviennent de l'épandage du lisier.¹³ Une rampe d'épandage, l'enfouissement du lisier dans les trois heures suivant son épandage et l'implantation de brise-vents naturels

¹² Source : Fédération des producteurs de porcs du Québec

¹³ Source : Le cahier du BAPE, *Les impacts écologiques et les solutions techniques et technologiques*

autour du site d'épandage sont des solutions aidant à diminuer les odeurs provoquées par l'industrie porcine.

Des techniques pour diminuer les rejets en azote et en phosphore dans les cours d'eau sont aussi disponibles. La gestion solide des déjections, l'élevage sur litière des porcs, des enzymes alimentaires ainsi qu'une alimentation multiphase sont quelques pistes de solutions pour rétablir l'équilibre entre la production porcine et les cours d'eau.¹⁴

Il reste plusieurs technologies à mettre au point et à roder, cela demande un effort de recherche et de développement pour y parvenir. Un éventail de technologies éprouvées s'adaptant à la problématique de chacune des fermes devrait être offert. Cet éventail de technologies va créer une concurrence entre les systèmes de traitement et aura pour conséquence de faire baisser les coûts.¹⁵ Des moyens pour passer de l'échelle théorique à l'échelle pratique devront être mis en place.

Le choix d'une technologie doit être guidé par un excellent diagnostic de la problématique. Il faut tenir compte de son coût d'acquisition et d'opération et du niveau de complexité de l'opération. Les agriculteurs devront investir pour l'implantation de ces nouvelles techniques.

La production porcine est concentrée dans certaines régions du Québec. La répartition de cette production à l'ensemble du territoire québécois aiderait à atténuer les impacts sur le milieu récepteur. ***La Fédération du commerce CSN croit que la décentralisation des porcheries est un élément clé pour réussir à résoudre les problèmes environnementaux.***

Pour aider à trouver de nouveaux procédés, il faut aussi documenter les exemples internationaux fonctionnant bien. Par exemple, le Danemark est un joueur dont la production de porc rivalise sur les marchés internationaux. L'avantage indéniable du Danemark sur le Québec, c'est qu'il a amorcé une approche environnementale il y a déjà plus de dix ans. Le volume de production porcine dans ce pays est 3 à 4 fois plus important que celui du Québec (malgré que le Danemark a des unités de production de plus petite taille), pour un territoire exploitable comparable.¹⁶ Les producteurs danois ont réussi au cours de cette période à rétablir un climat de confiance et de saine cohabitation. Il y a d'autres pays où la production porcine semble en équilibre avec l'environnement. Il faut décortiquer les modèles de production de ces pays et tenter de les adapter à la production porcine du Québec.

La Fédération du commerce CSN soutient qu'un mécanisme de contrôle impartial de la pollution doit être instauré. Les personnes sur le terrain faisant les analyses environnementales doivent être indépendantes des producteurs de porc. Le nombre d'inspecteurs mandatés par le Ministère de l'environnement doit être accru. Il faut s'assurer que le système mis en place contribue à l'impartialité des agronomes et autres professionnels.

¹⁴ Source : Idem ¹³

¹⁵ Source : Le cahier du BAPE, *Les impacts écologiques et les solutions techniques et technologiques*

¹⁶ Source : Agriculture et agroalimentaire Canada, *L'industrie porcine du Danemark et des Pays Bas : Une analyse de la compétitivité*, 1998.

Les nouvelles techniques et procédés devront être acceptés par la communauté. Pour ce, il faut avoir recours à une démarche participative, associant tous les intervenants concernés autant par le développement que par l'implantation du projet et par le suivi de son exploitation.

La réglementation environnementale entourant la production agro-alimentaire au Québec

Il existe plusieurs lois et règlements régissant la production porcine. La législation québécoise couvre pratiquement tous les aspects polluants de la production. La *Loi modifiant la Loi sur la protection du territoire agricole et d'autres dispositions législatives afin de favoriser la protection des activités agricoles* et la *Loi sur la qualité de l'environnement* sont les outils législatifs les plus souvent employés pour protéger l'environnement. De la *Loi sur la qualité de l'environnement* découlent le *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement*, le *Règlement sur les exploitations agricoles* et le *Règlement sur le captage des eaux souterraines*. Pourtant, malgré cette panoplie de lois et règlements, l'environnement continue de se dégrader.

Le morcellement de la *Loi sur la qualité de l'environnement* rend son application difficile pour les producteurs. Aussi, les lois et règlements ne sont pas assez sévères. C'est deux éléments contribuent à la dégradation de l'environnement par l'industrie porcine.

Il faut un support accru du gouvernement pour permettre une meilleure compréhension et application des lois et règlements par les agriculteurs. Il faut aussi donner aux MRC les moyens de faire appliquer la *Loi modifiant la Loi sur la protection du territoire agricole et d'autres dispositions législatives afin de favoriser la protection des activités agricoles*. Le gouvernement québécois doit s'assurer que cette loi est appliquée avec la même rigueur dans chacune des régions du Québec.

Il semble incohérent que les porcheries qui respectent les nombreuses normes provoquent un tel mécontentement au sein de la société. Les producteurs de porcs qui, début des années 90, étaient considérés comme des citoyens respectables se sentent aujourd'hui discrédités par des attaques qu'on avait l'habitude de réserver aux multinationales. ***La Fédération du commerce CSN affirme que des normes plus sévères liées aux déjections porcines sont souhaitables afin de tendre vers un équilibre entre le bien-être des citoyens et celui des producteurs. Il faut que ces nouvelles normes s'appliquent avec des mesures d'accompagnement adéquates pour les producteurs.*** Ces normes doivent contenir des sanctions sévères à l'endroit des producteurs en dérogation.

Les producteurs porcins doivent être responsables et respecter la réglementation en vigueur. On peut constater que certains producteurs récalcitrants provoquent un tollé de protestations et ternissent l'image de l'industrie porcine dans l'opinion publique. Il faut que le gouvernement mette en place les moyens nécessaires pour faire respecter les lois et règlements établis.

La Fédération du commerce CSN croit qu'il est possible de rétablir l'harmonie entre la production porcine et la population. Pour ce faire, il faut une réglementation plus sévère, une responsabilisation des producteurs, une mise en place d'un contrôle efficace de l'application réglementaire et une participation des communautés dans les mécanismes de décisions.

Conclusion

Vers une pratique durable de la production porcine et une cohabitation harmonieuse

La Fédération du commerce CSN réitère que le développement de la production porcine au Québec n'est pas incompatible avec la protection de l'environnement. Toutefois, nous devons trouver des moyens rigoureux pour concilier ces deux éléments. La CSN définit le développement viable comme étant «un processus essentiel en vue d'effectuer une conciliation nécessaire entre les besoins du développement économique et social de la société d'une part, et les exigences de conservation et de sauvegarde du milieu naturel et des ressources de la planète d'autre part. »

La production porcine doit se faire dans le respect des communautés qui en dépendent. *La Fédération du commerce CSN croit en l'importance d'établir des mécanismes démocratiques de consultation sur la gestion et l'aménagement du territoire.* Cette approche doit être transparente et inclure la participation des principaux acteurs.

Il est clair que la filière porcine est un moteur important pour le développement des régions, la création d'emplois et l'économie québécoise. Toutefois, on constate une rupture entre la production porcine actuelle et son acceptabilité sociale. La Fédération du commerce CSN veut s'inscrire dans le débat sur le développement durable de la production porcine au Québec. Nous croyons à l'entreprise d'un exercice sérieux de consultation, d'analyse et d'identification de mesures qui permettront à l'industrie porcine de se développer, de maintenir et de créer des emplois, d'assurer un revenu décent aux producteurs agricoles tout en respectant les communautés et en protégeant l'environnement. C'est le défi à relever. *La Fédération du commerce CSN soutient que le moratoire ne peut être levé que si ces conditions sont mises en place et respectées.*

Rappel

- ✓ **La Fédération du commerce CSN reconnaît** l'importance de l'apport de la filière porcine sur le développement régional et économique du Québec; elle génère près de 30 000 emplois et des revenus de 3,7 milliards de dollars.
- ✓ **La Fédération du commerce CSN soutient** que le développement économique du secteur porcin n'est pas incompatible avec la protection de l'environnement.
- ✓ **La Fédération du commerce CSN croit** qu'un plan de développement transparent et comportant des éléments d'audit et d'inspection est obligatoire afin de redonner la crédibilité à l'industrie.
- ✓ **La Fédération du commerce CSN tient à souligner** l'existence de pistes de solutions et des modèles existants dans d'autres pays qui peuvent être utilisés afin d'atténuer les impacts sur l'environnement.
- ✓ **La Fédération du commerce CSN croit** que la décentralisation des porcheries est un élément clé pour réussir à résoudre les problèmes environnementaux.
- ✓ **La Fédération du commerce CSN affirme** que des normes plus sévères liées aux déjections porcines sont souhaitables afin de tendre vers un équilibre entre le bien-être des citoyens et celui des producteurs.
- ✓ **La Fédération du commerce CSN croit** en l'importance d'établir des mécanismes démocratiques de consultation sur la gestion et l'aménagement du territoire.
- ✓ **La Fédération du commerce CSN croit** à l'entreprise d'un exercice sérieux de consultation, d'analyse et d'identification de mesures qui permettront à l'industrie porcine de se développer, de maintenir et de créer des emplois, d'assurer un revenu décent aux producteurs agricoles tout en respectant les communautés et en protégeant l'environnement.
- ✓ **La Fédération du commerce CSN soutient** que le moratoire ne peut être levé que si les conditions mentionnées dans ce mémoire sont mises en place et respectées.

Références :

Agriculture et agroalimentaire Canada. L'industrie porcine du Danemark et des Pays-Bas : Une analyse de la compétitivité, 1998.

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE). Cahiers synthèses des séances publiques sur la consultation publique sur le développement durable de la production porcine au Québec.

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE). <http://www.bape.gouv.qc.ca>

Canada Porc International. <http://www.cfta.ca/cpi/cpi.html>

Conseil canadien du porc. <http://www.cpc-ccp.com/indexf.html>

Confédération des syndicats nationaux (CSN). Le développement durable au coeur de l'action syndicale, mai 1999.

Fédération du commerce (CSN). Déclaration politique de la CSN et de ses organisations affiliées sur l'avenir des industries agroalimentaires au Québec, novembre 2002.

Fédération des producteurs de porc du Québec. <http://www.leporcduquebec.qc.ca>

Le réseau québécois de sites spécialisés en agriculture et agroalimentaire. <http://www.agrireseau.qc.ca/>

Marier, Sylvie. Les agriculteurs et agricultrices du Québec en ont gros sur le cœur, communiqués, 3 décembre 2002.

Turcotte, Claude. Moratoire sur l'émission de nouveaux permis, Le Devoir, jeudi 2 mai 2002.

Union paysanne. <http://www.unionpaysanne.com>

Union des producteurs agricoles. L'UPA réserve un accueil mitigé aux nouvelles mesures sur les exploitations agricoles, Orford, 14 juin 2002.